

**« Mieux vaut être orphelin qu'enfant de parents divorcés » : Ethnographier la stigmatisation des enfants “des divorcés” et “des séparés” dans la prise en charge des OEV à Ouagadougou.**

A Ouagadougou, être un « enfant orphelin » donne un accès relativement facile et rapide aux soutiens des associations d'aide aux personnes vulnérables, des ONG, des organisations caritatives, des systèmes de parrainage, ainsi qu'aux aides et dons des structures publiques, à la charité des organisations religieuses/coutumières et surtout à une certaine compassion familiale. De nombreuses structures interviennent spécifiquement auprès des enfants orphelins, en revanche quasiment aucun organisme public, privé ou associatif ne prend en charge les enfants des couples séparés et divorcés, en difficulté.

Or, ces enfants relégués dans « l'ombre », vivent presque toujours séparés de l'un de leurs parents du fait de l'inexistence de la coparentalité et/ou de la difficulté de son encadrement juridique - en raison de la pluralité des formes conjugales non légales- et des ruptures conjugales conflictuelles. Souvent, ils sont coupés du parent absent et parfois même des deux parents durant de longues années. Alors, que ce soit du fait du veuvage ou du « démariage » (Théry, 1993), orphelins et enfants de couple désunis se retrouvent dans des familles monoparentales, qui les placent fréquemment dans des situations de vulnérabilités dû à la rupture du « filet de sécurité ».

Si les conventions en faveur des droits et de la protection des enfants se veulent égalitaires et équitables envers tous les enfants en difficultés, comment se construisent ces logiques de discrimination face à ces enfants “des désunions” ? Quelles sont les différentes catégories d'enfance considérée comme vulnérables ? Pourquoi une vulnérabilité peut-elle être plus légitime qu'une autre aux yeux des structures d'aide à l'enfance comme à ceux de la société ? Quelles sont les perceptions sociales liées à ces enfants de couples défaits ?

Cet article s'inscrit au croisement d'une socio-anthropologie de l'enfance et d'une approche sociologique des politiques publiques. Il a pour objectif de prolonger les réflexions sur les perceptions et la prise en charge de l'enfance vulnérable (Delaunay, 2009 ; Marcoux et *al*, 2010 ; Hejoaka, 2012 ; Danhoundo, 2014). Cette contribution montre comment les formes de rupture conjugale parentale influencent la prise en charge des enfants par les institutions publiques, familiales et religieuses à Ouagadougou. Face à l'exclusion des enfants des couples séparés et divorcés, du système d'entraide familiale et institutionnelle, il serait opportun de cerner les marges de manœuvre de ces derniers, ainsi que celles de leurs parents pour

contourner ces formes de stigmatisation, afin d'accéder à l'aide sociale et de faire face à la marginalisation sociale. La mobilisation du concept *d'agency* de l'enfant ou d'« enfant-acteur » permettra d'appréhender ce phénomène en mettant l'accent sur le point de vue des enfants, pris non plus comme des sujets passifs, mais plutôt en tant qu'acteurs de leur propre devenir (Sirota, 2005).

Alors que les études récentes sur les enfants orphelins en Afrique sont nombreuses, la situation des enfants issus de couples séparés ou divorcés reste méconnue. Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'évolution des représentations de l'enfant qui a conduit à une subjectivation de ce dernier, qui évolue de la position « *d'être sans statut* » à « *sujet doté de droits* » (Ariès, 1960 ; James et Prout, 1990 ; Qvortrup, 2001). Dans l'élan actuel, de promotion des droits des enfants et de leur protection, la question de leur prise en charge est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics nationaux comme internationaux. C'est ainsi que le Burkina Faso a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par les Nation Unis en 1989, pour la promotion des droits et des intérêts de l'enfant.

Suzanne Lallemand et Guy Le Moal (1981) arguaient que l'anthropologie a longtemps défiée l'enfance qu'elle considérait comme « *un petit sujet* » de recherche, et le démographe Jean-François Kobiané (2009) dénonçait, le peu d'intérêt susciter par la question des orphelins de la part des chercheurs. Mais avec la pandémie du VIH, on assiste à un regain d'intérêt pour les questions de protection et de prise en charge des enfants, notamment des orphelins du VIH/Sida (Hejoaka, 2012). Dans ce cadre, des études ont montré que l'orientation excessive de la prise en charge de certaines catégories d'enfants entraîne la « *concurrence des souffrances* » entre enfants ayant accès à l'aide et ceux qui en sont exclus (Hejoaka, 2014 : 60). Cette attention ciblée, crée des discriminations entre orphelins eux-mêmes, ceux du sida et les autres (Cook, 1996), mais aussi entre orphelins et les autres enfants, notamment les enfants infectés par le VIH (Monk, 2002 ; Hejoaka, 2014), sans oublier les autres catégories d'enfants tout aussi vulnérables (Danhoundo, 2014 ; Hejoaka, 2012). Cette situation fait naître selon De Suremain Charles-Edouard et Doris Bonnet (2014), reprenant Cheney (2007 ; 2010), des sentiments d'injustice chez des familles et contribue à masquer la complexité de situations socio-économiques en donnant une vision partielle et partiale de la réalité des vulnérabilités enfantines (Hejoaka, 2012, 2014 ; Danhoundo, 2014). Certains travaux soulignent que les normes et valeurs sociales, liées aux états conjugaux des parents peuvent conduire à une stigmatisation socio-économique avec des répercussions sur les enfants. Anne-Emmanuelle

Calvès (2006) met en lumière la façon dont la stigmatisation socio-économique des mères célibataires et de leurs enfants à Yaoundé conduit à l'abandon de ces derniers.

Nous discuterons en détail comment à Ouagadougou la façon dont les unions des parents se terminent- par veuvage, divorce ou séparation- détermine la prise en charge des enfants. Et notamment comment, les enfants des couples séparés ou divorcés sont exclus des systèmes d'entraide familiale et institutionnelle. Il s'agira plus spécifiquement de mettre en lumière les logiques de construction des vulnérabilités en lien avec les normes conjugales afin de montrer comment ces normes guident les actions au niveau institutionnel ou familial à Ouagadougou. Une ethnographie fine nous permet de montrer que la stigmatisation de cette catégorie d'enfants se manifeste par leur « invisibilisation » dans les catégorisations institutionnelles et leur « illégitimisation » sociale, conduisant à leur exclusion des dispositifs de prise en charge. Des études de cas illustrent comment les enfants des « désunions » se démènent pour affronter la carence des « émotions collectives » (Javeau, 1998) vis-à-vis de leur situation, par des stratégies diverses, telle que se faire passer pour des orphelins, trouver du travail ou encore migrer. Notre contribution est basée sur des données issues d'observations, d'entretiens formels et informels, rassemblées entre 2015 à 2019, dans le cadre de notre thèse, intitulée « *désunions conjugales et mutation des pratiques conjugales à Ouagadougou : une ethnographie comparée des divorces, séparations et veuvages à Ouagadougou* ». Nous nous inscrivons dans le cadre conceptuel développé par Jean Claude Kaufmann, (1999) autour du concept de « *vie en solo* » en nous attachant à éclairer la vie ordinaire des enfants vivant avec des mères ou des pères en « *solitaire* » (Martiale, 2016).

## Bibliographie

Ariès, Phillipe, 1960. *L'enfant et la famille sous l'ancien régime*, Paris, Le Seuil.

Calvès, Anne-Emmanuelle, 2006. « Nouveau contexte familial à la naissance, reconnaissance paternelle et prise en charge des jeunes enfants à Yaoundé », dans *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours*, Paris, AIDELF/INED, p. 101-112.

Cook, James, 1996. « La prise en charge d'enfants orphelins du Sida : transfert et soutien social », dans *Anthropologie et sida. Bilan et perspectives*, sous la dir. de J. Benoist et A. Desclaux, Paris, Karthala, p. 239-262.

Danhoundo, Georges, 2014. *Les orphelins et leur famille en Afrique : Une réflexion sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi, à Ouagadougou (Burkina Faso)*, thèse de doctorat en sociologie, Québec, Université Laval.

Delaunay, Valérie, 2009. « Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : un cadre explicatif pour la protection de l'enfance, Série santé de la reproduction, Documents de recherche », *Population- Environnement-Développement*, no 15, Marseille, LPED.

Hejoaka, Fabienne, 2012. *L'enfant gardien du secret. Vivre et grandir avec le sida et ses traitements à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)*, thèse d'anthropologie sociale et d'ethnologie, EHES <http://tel.archivesouvertes.fr/tel-00761339>.

- 2014. « La concurrence des souffrances. Genèse et usages électifs de la catégorie des orphelins et enfants vulnérables au temps du sida », *Autrepart*, vol. 4, no 72, p. 59-75.

James, A. et A. Prout. 1990. *Constructing and Reconstructing Childhood: Contemporary Issues in the Sociological Study of Childhood*, Londres, New York, Philadelphie, Routledge.

Javeau, Claude, 1998. « Corps d'enfants et émotions collective : Essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996) », *Éducation et société*, vol. 2, no 2, p. 135-147.

Kobiané, Jean-Francois, 2009. *La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics. Document de référence préparé pour le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2010*, Ouagadougou, Institut Supérieur des Sciences de la Population.

Lallemand Suzanne et Le Moal Guy, 1981. « Un petit sujet », *Journal des Africanistes*, vol. 51, n° 1-2, p. 5-21.

Monk, Neil, 2002. *Enumerating Children Orphaned by HIV/aids: Counting a Human Cost. A Critique of Statistical Accounts of the HIV/aids Orphan Crisis*, Paris, Unesco.

De Suremain Charles-Édouard et Doris, Bonnet, 2014. « L'enfant dans l'aide internationale. Tensions entre normes universelles et figures locales », *Autrepart*, vol. 4, no 72, p. 3-21.

Marcoux, Richard., Amadou Noumbissi et Tukufu Zuberi, 2010. « Orphans in three Sahalian Countries : exploratory analyses from census data » in *Canadian Studies in Population*, Edmonton, Population Research Laboratory, Vol. 37, 162, p. 255-277

Sirota Régine, 2005. « L'enfant acteur ou sujet dans la sociologie de l'enfance: évolution des positions théoriques au travers du prisme de la socialisation » In G. Bergonnier-Dupuis (Ed.) *L'enfant acteur ou sujet dans la famille* (35-41) Paris: Érès.

Théry Irène, 1993b. *Le démariage : Justice et vie privée*. Paris, odile Jacob, 396p.

Qvortrup Jens, 2001. *Childhood as a social Phenomenon revisited*. In M. Du Bois Reymond, H. Sünker & H.-H. Krüger, *Childhood in Europe. Approaches, Trends, Findings* (215-232). New York: Peter Lang.

Kaufmann, Jean-Claude, 1999. *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Nathan, collection "Essais & Recherches".

Martiale Agnès, 2016. « Les temporalités plurielles de la paternité », in Martial A. (dir.), *Des pères « en solitaire » ? Ruptures conjugales et paternité contemporaine*, Presses de l'Université de Provence, Collection Penser le genre, Aix-en-Provence, p. 79-93.